

## Pratique

### Flandre : pourquoi les sacs recyclables sont-ils si fragiles?

Le SMICTOM (Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) des Flandres veut sensibiliser les habitants. Le fabricant des sacs donne des conseils pour bien les utiliser.

Par Manon Cruz | Publié le 06/01/2019



Jean-Yves Le Gall, président de la société PTL, prône un changement de comportement des usagers.



**D**epuis 2016, le Smictom a mis en circulation des sacs plastiques blancs pour collecter les déchets recyclables, pour remplacer les jaunes. Des sacs qui font parler d'eux depuis. Les habitants se plaignent de leur qualité par rapport aux précédents.

La différence ? La matière de fabrication. Là où le premier est constitué de plastique, l'autre utilise en partie de la féculé de pomme de terre.

*« Actuellement s'il y a encore des soucis, c'est qu'il y a un problème de stockage et d'utilisation de sacs. »*

Tous les particuliers, à l'heure actuelle, reçoivent chaque année deux rouleaux de 28 sacs de 50 litres par. Fabriqués par la société PTL, entreprise basée près de Dieppe et filiale de la société Sphère, ils se veulent résistants à condition de respecter quelques bonnes pratiques.

Face aux plaintes des habitants, PTL admet qu'elle a connu un problème de production : *« On a eu deux productions qui ont posé problème datant de 2015 et 2016. Actuellement s'il y a encore des soucis, c'est qu'il y a un problème de stockage et d'utilisation de sacs. »*

Le président de PTL, Jean-Yves Le Gall, conseille ainsi de faire attention à l'endroit où le rouleau de 28 sacs est gardé : *« Dans un endroit à l'abri de l'humidité et de la chaleur. Ces sacs ne doivent pas être stockés plus d'un an ou un an et demi sinon ils se fragilisent. Ce n'est pas leur vocation. »*

Philippe Broutele, président du Smictom, ajoute : *« C'est sûr il faut les manipuler autrement que ceux qu'on avait auparavant, il ne faut pas les charger. Il y a un effort de comportement à avoir »,* souligne-t-il.

Le président de l'entreprise le certifie. Mécaniquement, ils sont aussi résistants que les jaunes, ils sont juste plus bénéfiques pour la planète. *« La matière plastique fossile, inerte, se dégrade en une centaine d'années grâce au soleil. Nos sacs, eux, doivent être bio-compostables et se dégradent au contact de l'eau, de la chaleur et des bactéries, en moins de 6 mois comme le stipule la loi européenne en vigueur. »*